

N°2026/21

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23/04/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 21

Date de la Convocation : 10/04/2026

**OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO)**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de Mme Aline GUILLUY, Maire.

PRESENTS :

Aline GUILLUY – Laurent HOYEZ – Alexandra FRASER-PINTAPARIS – Arnold CLAUSSE – Marie-José DUFOSE-FRASER – Cameron GALVAIRE – Nadège KAMWA – Jean-Michel PASQUON – Bernadette FERREIRA – Nathalie GERON – Georges MOURAO – Thomas BRUNIAUX – Julie BOUDAL – Alexandre KRASNOBRODA – Sandra TARDIEU – Cédric COURTOIS – Kévin FERRAIRA – Stéphanie CAPPE – Anaïs CABARET

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Clémence DECRAMER – Marie DEBRAY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Teddy MEURDESOF – Alexis SEPTIFORT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Cameron GALVAIRE

Vu les dispositions de l'article L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du CGCT prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du Conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'après appel à candidature lancé par Madame la Maire, le Conseil municipal constate qu'elle seule liste présente sa candidature,

La liste unique présente :

- Messieurs Alexandre KRASNOBRODA, Laurent HOYER et Arnold CLAUSSE, membres titulaires ;
- Madame Alexandre FRASER, et Messieurs Georges MOURAO et Kévin FERREIRA, membres suppléants.

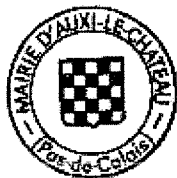
Considérant que le Conseil municipal donne unanimement son accord pour que le scrutin ne soit pas secret,

Le conseil municipal,

Après avoir procédé aux opérations de vote (21 voix pour la liste unique) :

- **DECLARE** élus :
 - Messieurs Alexandre KRASNOBRODA, Laurent HOYER et Arnold CLAUSSE, membres titulaires ;
 - Madame Alexandre FRASER, et Messieurs Georges MOURAO et Kévin FERREIRA, membres suppléants.
- **PREND ACTE** que Madame la Maire préside la commission d'appel d'offres à caractère permanent ainsi constituée.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus et ont signé sur le registre les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 23/04/2026

La Maire,

Aline GUILLUY